Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Rénovation du Manoir et du Grenier à Sel

AVIS RECTIFICATIF

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Touques. Numéro national d'identification : Siret : 211 406 996 00010. Ville : Touques. Code postal : 14800.
Groupement de commande : non.
Section : Identification du marché
Intitulé du marché : rénovation du Manoir et du Grenier à Sel.
Code CPV principal : 45262522-6.
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché : rénovation de l'enveloppe du Manoir et du Grenier à Sel.
Monument partiellement inscrit à l'inventaire des monuments historiques.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : voirie et réseaux divers, menuiserie, charpente, couverture, maçonnerie.
Section : Informations rectificatives
Information rectificative : contrairement à ce qui est mis dans le règlement de consultation, la consultation du DCE n'est pas disponible sur Maximilien mais sur la centrale des marchés à l'adresse suivante : https://centraledesmarches.com/marches-publics/Commune-deTouques-RENOVATION-DU-MANOIR-ET-DU-GRENIER-ASEL/7148000
La date limite de remise des offres est le : 31 octobre 2022 à 23 h 00 et non le 1er novembre 2022 à 17 h 00.
Les visites sont proposées à 3 dates : les 13 octobre, 20 octobre et le 27 octobre, prendre rendez-vous à la mairie au 02 31 88 00 07 pendant les horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Avis administratifs

Communauté urbaine Caen la Mer
Commune de ÉTERVILLE
Plan local d'urbanisme
Modification n°1
Approbation

AVIS

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil communautaire de Caen la Mer a approuvé la modification n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Éterville.
La délibération, l'avis du commissaire enquêteur et le dossier de Plan local d'urbanisme modifié sont tenus à la disposition du public au siège de la communauté urbaine et en mairie de Éterville.
Cette délibération est affichée en mairie de Éterville et au siège de Caen la Mer.

Communauté urbaine Caen la Mer
Commune de THUE ET MUE
Commune déléguée
de Putot-en-Bessin
Plan local d'urbanisme
Modification n°1
Approbation

AVIS

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil communautaire de Caen la Mer a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Putot-en-Bessin.
La délibération, l'avis du commissaire enquêteur et le dossier de Plan local d'urbanisme modifié sont tenus à la disposition du public au siège de la communauté urbaine et en mairie de Putot-en-Bessin.
Cette délibération est affichée en mairie de Putot-en-Bessin et au siège de Caen la Mer.

Communauté Urbaine Caen la mer
Commune de Carpiquet
Plan local d'urbanisme
Modification n° 4
Approbation

AVIS

Par délibération en date du 29 septembre2022, le Conseil communautaire de Caen la mer a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Carpiquet.
La délibération, l'avis du commissaire enquêteur et le dossier de Plan local d'urbanisme modifié sont tenus à la disposition du public au siège de la Communauté Urbaine et en mairie de Carpiquet.
Cette délibération est affichée en mairie de Carpiquet et au siège de Caen la mer.

Communauté urbaine CAEN LA MER
Commune de THUE-ET-MUE
Commune déléguée
de BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
Plan local d'urbanisme
Modification n° 1

APPROBATION

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le Conseil communautaire de Caen la mer a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Bretteville-l'Orgueilleuse.
La délibération, l'avis du commissaire enquêteur et le dossier de Plan local d'urbanisme modifié sont tenus à la disposition du public au siège de la Communauté Urbaine et en mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse.
Cette délibération est affichée en mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse et au siège de Caen la mer.

Communauté Urbaine Caen la mer
Commune de CAEN
Plan local d'urbanisme
Modification n° 6
Approbation

AVIS

Par délibération en date du 29 septembre2022, le conseil communautaire de Caen la mer a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Caen.
La délibération, l'avis du commissaire enquêteur et le dossier de Plan local d'urbanisme modifié sont tenus à la disposition du public au siège de la Communauté Urbaine et en mairie de Caen.
Cette délibération est affichée en mairie de Caen et au siège de Caen la mer.

Communauté Urbaine Caen la Mer
Commune de CAMBES-EN-PLAINE
Plan local d'urbanisme
Révision - Approbation

AVIS

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil communautaire de Caen-la-Mer a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Cambes-en-Plaine.
La délibération, l'avis du commissaire enquêteur et le dossier de Plan local d'urbanisme modifié sont tenus à la disposition du public au siège de la communauté urbaine et en mairie de Cambes-en-Plaine.
Cette délibération est affichée en mairie de Cambes-en-Plaine et au siège de Caen-la-Mer.

Communauté urbaine Caen la Mer
Modification simplifiée n°1
du Plan local d'urbanisme
de Troarn
Modalités de mise
à disposition du public

AVIS

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil communautaire a défini les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Troarn.
Le dossier est mis à la disposition du public du lundi 31 octobre au vendredi 2 décembre 2022 inclus :
- au siège de Caen la Mer, 16, rue Rosa-Parks, 14000 Caen, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30,
- en mairie de Troarn, place Paul-Quellec, 14670 Troarn, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00,
- sur le site Internet de la commune de Troarn :
https://troarn.fr
et de la communauté urbaine Caen la Mer.
Chacun pourra consigner d'éventuelles observations sur les registres ouverts dans les locaux de la communauté urbaine et de la mairie de Troarn ou par courrier en commune de Troarn et au siège de la communauté urbaine (adresses ci-dessus).
A l'issue de cette mise à disposition M. le Président en présentera le bilan au conseil communautaire qui en délibèrera et approuvera le projet de modification simplifiée éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Commune de Cabourg
Projet de déclassement
de 17 places de stationnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté municipal n° 22/524 en date du 6 octobre 2022, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement anticipé de dix-sept places de stationnement.
Ce déclassement anticipé s'inscrit dans un projet urbain de création d'un ensemble immobilier de 35 logements comprenant la revalorisation et la requalification du bâtiment Orange.
Cette enquête publique se déroulera pendant 15 jours consécutifs du 31 octobre 2022 à 9 h 00 jusqu'au 14 novembre 2022 à 17 h 00.
Des informations peuvent être demandées à la responsable du projet, Mme Charline Lequesne, chargée du domaine public au sein de la direction des services techniques de la ville de Cabourg (02 31 28 88 88).
M. Denis Prevel a été désigné par M. le Maire de Cabourg en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en version papier, à l'accueil de la mairie, place Bruno Coquatrix, soit du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, excepté le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.
Le dossier sera également consultable sur le site de la commune
www.cabourg.fr
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, soit :
- sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'accueil de la mairie place Bruno Coquatrix, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, excepté le jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00,
- par courrier électronique :
c.lequesne@cabourg.fr
- par courrier postale adressé au commissaire enquêteur, Hôtel de Ville place Bruno Coquatrix, 14390 Cabourg.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences tenues en mairie, les :
- 31 octobre 2022, à partir de 10 h 00 jusqu'à 12 h 00,
- 14 novembre, à partir de 15 h 00 jusqu'à 17 h 00.
Après l'enquête publique, le projet de déclassement anticipé des dix-sept places de stationnement sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres • Maison décoration
Tourisme • Histoire Cuisine
Loisirs créatifs • Pratique
Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

Vie des sociétés

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 octobre 2022.
Dénomination : Man.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : 42, rue du Jardin-Barbet, 14930 Eterville.
Objet : - l'acquisition, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des biens ou droits immobiliers acquis par la société, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres y afférents,
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des biens ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe (montant minimum) : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : tout transfert de parts doit être agréé par les associés.
Gérant : M. Pascal Yve, demeurant 42, rue du Jardin-Barbet, 14930 Eterville.
La société sera immatriculée au RCS de Caen.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 29 septembre 2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Benoist-Lévylier.
Objet social : acquisition, la gestion et la vente de tous immeubles directement ou indirectement.
Siège social : 38, Nouvelle Citée Lamberton, 97215 Rivière-Salée.
Capital initial : 2 000 euros.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Fort-de-France.
Gérance : Sophie Benoist, demeurant 110, rue du Général-Leclerc, 14800 Deauville.

Sophie BIEBER.

KIDS 95
SARL
Au capital de 7 500 euros
Siège Social :
43, avenue de L'Hippodrome
14390 CABOURG
RCS Caen 494 866 163 00046

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision en date du 12 octobre 2022, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, sans la création d'un être moral nouveau, à compter du même jour.
La dénomination de la société, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.
M. Aubrain Bernard, demeurant 12, rue Lucien Bossoutrot, 14120 Mondeville est nommé en qualité de président de la société sous sa nouvelle forme, en remplacement de ses fonctions de gérant.
Accès aux assemblées et vote : tout actionnaire a le droit de participer aux décisions avec un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Transmission des actions : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement.
Mention sera faite au RCS de Caen.

L.A.M.I. PRO
SARL
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 25, rue des Courtils
45430 CHECY
828 950 402 RCS Orléans

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 14 avril 2022 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 25, rue des Courtils, 45430 Checy au 2, Les Cesnes, 14700 Saint-Pierre-Canivet et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au RCS du greffe du tribunal de commerce d'Orléans sous le numéro 828 950 402 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Caen.
Gérance : M. Patrice Letellier, demeurant La Fauvette, 14700 Saint-Pierre-Canivet.

Pour avis
La Gérance.

L.A.M.I. CONSEIL
SARL
Au capital de 16 000 euros
Siège social : 25, rue des Courtils
45430 CHECY
453 250 599 RCS Orléans

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'AGE du 14 avril 2022 a décidé de transférer le siège social du 25, rue des Courtils, 45430 Checy au 2, Les Cesnes, 14700 Saint-Pierre-Canivet et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au RCS du greffe du tribunal de commerce d'Orléans sous le numéro 453 250 599 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Caen.
Gérance : Mme Ginette Letellier, demeurant 2, Les Cesnes, 14700 Saint-Pierre-Canivet.

Pour avis
La Gérance.

GB AUTO-WASH
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
en cours de Liquidation
Siège social : 9, rue Baron Gérard
14400 BAYEUX
RCS Caen 848 016 754

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2022, il résulte que les associés, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Caen.
Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Caen.

Le Liquidateur.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Saint-Amand-Villages (50160), du 11 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale : Sparrow Développement.
Forme sociale : société par actions simplifiée.
Siège social : 781, route de Caen, 14130 Pont-l'Évêque.
Objet social : la création et le développement de logiciels, de sites internet, d'applications mobiles ; l'hébergement de sites et d'applications web ; l'administration systèmes, réseaux et systèmes embarqués ; l'ingénierie hardware et software ; la formation dans les domaines précités.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit au vote.
Clause sur cession : les transmissions d'actions par un associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions, y compris celles entre associés, sont soumises à agrément.
Président : M. Vincent Bray demeurant 25, route de Caen, 50160 Saint-Amand-Villages.
Immatriculation de la société au RCS de Lisieux.

GB AUTO-WASH
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 9, rue Baron-Gérard
14400 BAYEUX
RCS Caen 848 016 754

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et en conformité des dispositions statutaires.
M. Frédéric Gouedard, demeurant à Bayeux (14400), 9, rue Baron-Gérard, a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Il est mis fin aux fonctions de gérant de M. Frédéric Gouedard à effet au 31 août 2022.
Le siège de la liquidation est fixé à Bayeux (14400), 9, rue Baron-Gérard, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce Caen (14).
Mention sera faite au RCS Caen.

Pour avis
Le liquidateur.

SCI DU 9 RUE
DE LA FROMAGERIE
Société civile
Capital : 8 000 euros
Siège : 5, rue de la fromagerie
77930 CHAILLY-EN-BIERE
Siren : 429 674 682 RCS de Melun

AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par AGE du 26 septembre 2022, il a été décidé le transfert du siège social de la société, à compter du 26 septembre 2022, du 5, rue de la fromagerie à Chailly-en-Bière (77930) à Deauville (14800) rue du Docteur Déliencourt, 11, impasse Saint-Nicolas.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lisieux et sera radiée au Registre du commerce et des sociétés de Melun.

Pour avis d'insertion.

FONTENEY MENUISERIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6, la Forge
Marigny
50570 MARIGNY-LE-LOZON
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : dénomination : Fonteney Menuiserie.
Forme : société à responsabilité limitée.
Capital : 1 000 euros.
Siège social : 6, la Forge, Marigny, 50570 Marigny-le-Lozon.
Objet : activité de menuiserie, bardage, charpente, pose de cloisons sèches et plaques de plâtres, terrassement.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. Wilfrid Fonteney demeurant 6, la Forge, Marigny, 50570 Marigny-le-Lozon.
Immatriculation : au RCS de Coutances.

Pour avis.

RAM ENTREPRISES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 33, Villa Curial
75019 PARIS
RCS Paris B 909 470 551

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Ram Entreprises a décidé de transférer le siège social du 33, Villa Curial, 75019 Paris au 35, boulevard Jeanne-d'Arc, 14100 Lisieux à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 909 470 551 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Lisieux.
Gérance : M. Sarthak Mittal, demeurant 33, Villa Curial, 75019 Paris.
La même assemblée générale a décidé de modifier la dénomination sociale et l'article 3 des statuts, qui devient « Ram Kanwar Entreprises », à compter du 28 septembre 2022.

Autres légales

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Liquidation judiciaire : Soyer Cyril, 43, route de Bretagne, 14740 Breteville-sur-Odon.
A vendre : fonds de commerce.
Activité : boucherie, charcuterie, traiteur, crèmerie, épicerie, Licence 3.
Contrat de bail : bail commercial.
Très bon état.
Établissement aux normes.
Porte automatisée.
1 grande chambre froide.
Surface indicative : 73 m2.
Loyer mensuel : 1 150 TTC.
Lieu de dépôt des offres : étude de Me Alain Lizé, 11, place de la Résistance, BP 3054, 14018 Caen cedex,
tél : 02 31 39 27 22 et fax : 02 31 39 27 11.
Mail : courrier.lize@wanadoo.fr

RECHERCHE REPRENEUR
Liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce d'Alençon en date du 3 octobre 2022, M. Denis Peronne «Gacé Volailles», ZA route de Vimoutiers, 61230 Gacé.
Abattage et découpe de volailles, conditionnement et vente.
Capacité : 2 500 volailles par semaine.
- CA au 31 janvier 2022 HT : 439 488 euros,
- CA au 31 janvier 2021 HT : 424 338 euros,
- CA au 31 janvier 2020 HT : 340 660 euros.
Effectif : 3 salariés.
Dépôt des offres au plus tard mardi 15 novembre 2022 - 12 h 00, et dossier de présentation auprès de la SELARL Trajectoire, tél. 02 33 80 39 00, mail : alencon@aj-trajectoire.fr

MARCHÉS PUBLICS :
AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!
LACENTRALEDESMARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici
1 SEUL SITE
POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

ouest france

Société « Ouest-France »,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00.
www.ouest-france.fr
facebook.com/ouest.france
Twitter : @OuestFrance

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. Louis Échelard.

Directeur des rédactions :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffié,
MM. Sébastien Grosmaître,
Edouard Reis-Carona.

Membres du Directoire :
M. Louis Échelard, Président,
M. Matthieu Fuchs, Vice-Président,
Directeur Général,
Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys,
M. François-Xavier Lefranc,
M. Philippe Toulemonde.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Michel Camdessus, Vice-Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard,
Denis Boissard, Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Bertrand Badre, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont.
Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quemener,
Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Rédaction de Paris : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Additi média,
tél. 02 30 88 07 75.
www.additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 et parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière ;
Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchoin, 49000 Angers.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100 % de fibres recyclées.
Eutrophisation : 0.010kg/tonne.

Tirage du vendredi 14 octobre 2022 : 588 792

Abonnez-vous au Pack famille
(journal + contenus numériques)
32€/mois au lieu de 41€
Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (en privilégiant le créneau 12 h - 15 h) et le samedi de 8 h à 12 h 30
abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

dimanche ouest france
1 journal - 4 cahiers

le chasse-marée
LA REVUE DU MONDE MARITIME
ABONNEZ-VOUS OU OFFREZ UN ABONNEMENT
À PARTIR DE 5,80 € PAR MOIS

132 PAGES
1 AN • 6 NUMÉROS
+
RECEVEZ EN CADEAU
le calendrier Chasse-Marée 2023
NOS PLUS BELLES PHOTOS DE COUVERTURES

Dimensions ouvert 46 x 32 cm
+
PROFITEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ À QUARANTE ANS D'ARCHIVES
plus de 2600 articles parus dans Le Chasse-Marée.

CODE OFFRE : OF329
CHASSE-MAREE.COM